Volume #15

Journal municipal de Saint-Damase

Mars 2021





















MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire: Monsieur Christian Martin maire@st-damase.qc.ca

Conseillers:

District électoral du Clocher: Monsieur Alain Robert District électoral des Parcs: Madame Ghislaine Lussier District électoral de la Mairie: Monsieur Yves Monast District électoral de la Montagne: Monsieur Gaétan Jodoin District électoral des Horizons verts: Monsieur Yvon Laflamme District électoral de la Yamaska: Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration: Ghislaine Lussier et Claude Gaucher

Urbanisme: Alain Robert et Yves Monast Personnel: Yvon Laflamme et Alain Robert

Immobilisation et incendie: Gaétan Jodoin et Claude Gaucher

Eau: Yves Monast et Yvon Laflamme Relations avec les citoyens et sécurité civile:

Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC JOH 1JO

Téléphone: 450 797-3341 Télécopieur: 450 797-3543 Courriel: info@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi: de 8 h 30 à 12 h

SERVICE DES INCENDIES URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase, QC JOH 1J0

450 797-3341 # 4013 Téléphone: Courriel: loisir@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC JOH 1JO

Téléphone: 450 797-3341 # 4010 Courriel: biblio@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture:

17h30 à 19h30 Lundi: Mardi: 9h30à11h30

Mercredi: 14 h à 16 h et 17 h 30 à 19 h 30

10 h à midi Samedi:

LE CONSEIL

VOUS INFORME

Citoyennes et citoyens de Saint-Damase,

Voici les dossiers que le conseil se penche présentement 2021:

Le 18 mars, nous avons procédé à l'ouverture des soumissions pour la mise aux normes de l'usine de filtration. Les travaux consistent à l'ajout d'un troisième filtre pour assurer une redondance et l'ajout d'UV pour une meilleure désinfection de l'eau. Les travaux sont prévus pour l'été prochain. Un projet de plus de 3 500 000 \$

Nous sommes également en appel d'offres pour l'achat d'une rétrocaveuse en remplacement de celle que nous possédons présentement.

Nous envisageons l'installation d'un panneau lumineux à l'intersection de la rue Principale et Saint-Joseph. Le projet est sur la table. Ce panneau remplacerait celui existant et permettrait d'informer la population, et ce, en continu.

Un tableau de pointage sera installé au terrain de balle. Nous avons l'appui de généreux commanditaires. L'équipe de balle donnée et quelques entreprises Damasiennes.

Activités de loisirs :

Merci au personnel qui s'est occupé de l'entretien de la patinoire, du sentier et de la glissoire tout au long de l'hiver. Avec le confinement, cela nous a permis de prendre de l'air et de nous amuser.

Fonte des neiges et débordement

N'oubliez pas que nous sommes au printemps et qu'avec la fonte des neiges, il est important de prévoir l'entretien de son clapet antiretour. Garder à l'esprit qu'il peut y avoir des débordements de la rivière et de cours d'eau. Nous n'avons pas de contrôle sur les conditions météo.

Notre personnel est toujours vigilant et effectue des rondes de vérification régulièrement.

Joyeuses Pâques à tous et bon congé.

Christian Martin.

maire

PROCÈS-VERBAL | Séance ordinaire du 2 mars 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase siégeant à huis clos, ce mardi 2 mars 2021, à 19 h 40, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents: Madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Alain Robert et Yves Monast.

Sous la présidence de Monsieur Christian Martin, maire

Assiste également à la séance, Madame Johanne Beauregard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Christian Martin, vérifie le quorum et ouvre la séance.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 5 mars 2021 et que la municipalité de Saint-Damase est présentement en zone rouge ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moven permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et qu'une diffusion des délibérations soit disponible dès que possible après la tenue de la séance.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE **ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2021**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 février 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Aucune question du public n'est parvenue par la poste ou courriel.

ADOPTION DES COMPTES AU 28 FÉVRIER 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller,

Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité que le bordereau des comptes payés et à payer pour la période du 1er au 28 février 2021, au montant 337 761,68 \$ soit approuvé.

Que ce bordereau portant le numéro 2021-03-026 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AU FONDS DE **ROULEMENT-FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUES AU DEL**

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2020-09-119, le conseil municipal accordait un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL avec services connexes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil était autorisé à débourser une somme de 74 002,87 \$ plus taxes payable par le fonds de roulement;

CONSIDÉRANT QUE le projet est terminé et que le coût total est de 73 406,58 \$ taxes nettes;

CONSIDÉRANT QUE certaines dépenses prévues pour l'année 2020 ne furent réalisées et que ses montants se retrouvent au surplus de l'année 2020 au poste budgétaire surplus accumulé non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité de procéder au remboursement anticipé du fonds de roulement d'un montant de 73 406,58 \$ puisé à même le surplus accumulé non affecté, ce qui n'a aucun effet sur la charge fiscale des contribuables.

ADOPTÉE

ÉTAT DES TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR AU 2 MARS 2021

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code municipal du Québec stipulant qu'un état mentionnant les noms et états des taxes municipales dues à la municipalité doit être déposé au conseil municipal pour approbation;

CONSIDÉRANT que certains propriétaires ont pris des ententes de paiement et que ces ententes sont respectées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'approuver l'état des taxes municipales à recevoir en date du 2 mars 2021;

QUE la directrice générale et secrétairetrésorière soit autorisée à faire parvenir un avis aux propriétaires ayant des taxes non payées pour l'année 2019, n'ayant pas d'entente de paiement, un dernier avis de taxes impayées avant l'envoi du dossier à la MRC des Maskoutains, le 19 mars prochain;

QU'après cette date, aucun paiement ne pourra être enregistré à la municipalité, mais uniquement à la MRC des Maskoutains avec des frais supplémentaires de perception.

ADOPTÉE

RAPPORT ANNUEL DE L'AN 9 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit compléter le rapport annuel pour l'an 9 du schéma de couverture de risque incendie;

CONSIDÉRANT QUE tous les éléments ont été analysés et complétés par les représentants du service incendie et validés par le directeur incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel de l'an 9 du schéma de couverture de risque incendie, tel que présenté.

ADOPTÉE

ÉQUIPE RÉGIONALE DE RECHERCHE DES CAUSES ET DES CIRCONSTANCES D'INCENDIE-**INTENTION (RCCI)**

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 21-01-25, la MRC des Maskoutains propose la création d'une équipe régionale de recherche des causes et des circonstances d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du rapport concernant la création d'une équipe régionale de recherche des causes et des circonstances d'incendie (RCCI) daté du 22 décembre 2020;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu

D'informer la MRC des Maskoutains à l'effet que la municipalité de Saint-Damase a l'intention de participer à l'entente de services concernant la création d'une équipe régionale de recherche des causes et des circonstances d'incendies (RCCI).

ADOPTÉE

APPROBATION DU DEVIS POUR LE RAPIÉ-**CAGE MÉCANISÉ ET MANUEL- SAISON 2021**

CONSIDÉRANT que le devis pour le rapiéçage mécanisé et manuel pour la saison 2021 est présenté à ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'envoi du devis pour le rapiécage mécanisé et manuel sur invitation auprès de différents entrepreneurs;

QUE la directrice générale et secrétairetrésorière soit nommée responsable en octroi de contrat afin de fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres:

QUE l'ouverture des soumissions aura lieu le 24 mars 2021, à 10 h, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, à Saint-Damase.

ADOPTÉE

APPROBATION DU DEVIS POUR LE MAR-**QUAGE DE LA CHAUSSÉE -2021**

CONSIDÉRANT le devis présenté pour le marquage de la chaussée pour la saison 2021, pour les lignes jaunes centrales et lignes d'arrêt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par

monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire parvenir à différents entrepreneurs le devis préparé à cet effet;

QUE la directrice générale et secrétairetrésorière soit nommée responsable en octroi de contrat afin de fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres;

QUE l'ouverture des soumissions aura lieu le mercredi 24 mars 2021 à 10 H 30, à la mairie située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-

ADOPTÉE

APPROBATION DU DEVIS POUR L'ACHAT **D'UNE RÉTROCAVEUSE**

CONSIDÉRANT QUE le devis pour l'achat d'une rétrocaveuse est présenté à ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au dépôt du devis sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) et dans un journal régional;

QUE la directrice générale et secrétairetrésorière soit nommée responsable en octroi de contrat afin de fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres;

QUE l'ouverture des soumissions aura lieu le 25 mars 2021, à 11 h 05, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, à Saint-Damase.

MANDAT POUR REMPLACEMENT DES CON-**DUITES D'EAU POTABLE -USINE DE FILTRA-**TION

CONSIDÉRANT QUE la demande de soumission auprès de trois fournisseurs pour le remplacement de conduites d'eau potable à l'usine de filtration;

CONSIDÉRANT QUE deux fournisseurs ont répondu à l'invitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité de mandater Plomberie Chauffage St-Hyacinthe inc. pour procéder au remplacement des conduites d'eau potable à l'usine de filtration, pour un montant de 24 352,36 plus taxes applicables.

QUE les sommes nécessaires afin d'en effectuer le paiement soient prises au poste budgétaire suivant: 02-412-00-521.

ADOPTÉE

ACHAT D'UNE POMPE FLYGT USAGÉE POSTE D'ÉGOUT « PRINCIPAL »

CONSIDÉRANT les besoins et l'économie en frais de location lors d'entretien préventif des pompes au poste de pompage « principal »;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité

DE procéder à l'achat d'une pompe usagée FLYGT, NP3127MT-6" pour le montant de 9 000,00\$ plus taxes applicables;

QUE les sommes nécessaires afin d'en effectuer le paiement soient prises au poste budgétaire suivant: Surplus accumulé affecté aux équipements (59-131-14) et que la dépense soit comptabilité au poste budgétaire 23-055-10-721.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière séance.

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : approbation du règlement numéro 129
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : mise en berne du drapeau du Québec, 11 mars, journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'UR-**BANISME (CCU) NOMINATION**

CONSIDÉRANT que le mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme prendra fin le 30 avril 2021;

CONSIDÉRANT que chaque membre actuel désire continuer pour un mandat de deux ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité comme suit :

Madame Sylvie Forest, 48 rue Principale, contribuable résidante;

Madame Carole Blanchette, 80, rue Mgr Lussier, contribuable résidante;

Monsieur Jocelyn Martin, 58, rue Sainte-Marie, contribuable résidant;

Monsieur Nicolas Beauregard, 140, rang d'Argenteuil, contribuable résidant;

Monsieur Alain Robert, conseiller;

Monsieur Yves Monast, conseiller;

Monsieur Yvon Laflamme, conseiller suppléant;

Que le mandat des membres dudit comité prendra fin le 30 avril 2023;

ADOPTÉE

ACHAT D'UN TABLEAU DE POINTAGE NUMÉ-**RIQUE POUR LE TERRAIN DE BALLE**

CONSIDÉRANT le projet déposé pour l'achat d'un tableau de pointage numérique pour le terrain de balle;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la ligue de balle donnée de Saint-Damase et des entreprises de la municipalité à participer financièrement à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par, monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un tableau de pointage numérique de la compagnie Pointage Pro pour la somme de 5 389,00 \$ plus taxes applicables;

QUE les sommes nécessaires afin d'en effectuer le paiement soient prises au poste budgétaire suivant: Fonds de parcs et terrain de jeux (59-152-10) et que la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 23-084-30-722

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Voir la version complète du procès-verbal sur le site www.st-damase.qc.ca

/RIL 202

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	Bureau municipal fermé	Biblio 10 h à midi
Joyeuses Pâques	5 Bureau municipal fermé Biblio 17 h 30 à 19 h 30	6 Séance conseil 19 h 30 Biblio 9 h 30 à 11 h 30	7 Biblio 14 h à 17 h et 17 h 30 à 19 h 30	8	9	10 Biblio 10 h à midi
11	Biblio 17 h 30 à 19 h 30	Biblio 9 h 30 à 11 h 30	14 Biblio 14 h à 17 h et 17 h 30 à 19 h 30	15	16	17 Biblio 10 h à midi
18	Biblio 17 h 30 à 19 h 30	Biblio 9 h 30 à 11 h 30	21 Biblio 14 h à 17 h et 17 h 30 à 19 h 30	22	23	24 Biblio 10 h à midi
25	Biblio 17 h 30 à 19 h 30	27 Biblio 9 h 30 à 11 h 30	28 Biblio 14 h à 17 h et 17 h 30 à 19 h 30	29	30	

AVIS AUX CITOYENS

LES PRÉVENTIONS CONTRE LES INFILTRATIONS D'EAU PRINTANIÈRE

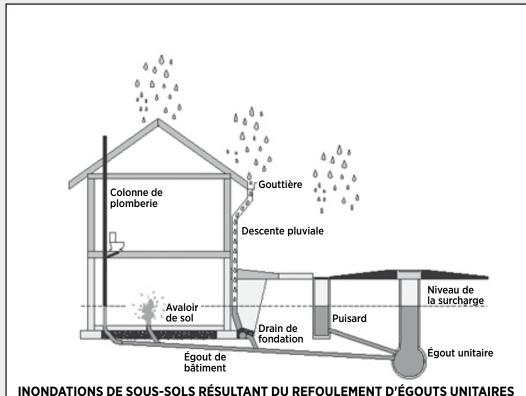
Clapet antiretour

Un clapet antiretour est un dispositif qui empêche les eaux d'égout d'un branchement d'égout principal surchargé de refouler dans le sous-sol. Un clapet convenablement posé doit se situer de manière à ce que le refoulement soit bloqué et qu'il ne trouve pas de débouché ailleurs dans le sous-sol, comme les éviers, les toilettes, les douches et les cuves à lessive.

Tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer à ses frais et maintenir en bon état, une soupape de sûreté (clapet antiretour) sur tous les branchements horizontaux afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.

Au cas de défaut du propriétaire d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes (clapet antiretour) conformément au règlement, la municipalité n'est pas responsable des dommages causés à l'immeuble ou à son contenu par suite des conséquences d'un refoulement des eaux d'égout.

- · Le clapet doit être accessible en tout temps.
- Vérifiez le clapet régulièrement et enlevez tout débris qui pourrait l'empêcher de se fermer convenablement. Lors d'orage ou coup d'eau printanier, évitez d'utiliser les accessoires sanitaires dans les sous-sols, afin que le clapet reste bien fermé durant cette période.



Lors de forts orages ou de la fonte des neiges, les installations d'égout municipales deviennent surchargées et refoulent dans les sous-sols par l'intermédiaire des raccords de plomberie de faible hauteur. Il importe de bien nettoyer les aires inondées après le retrait des eaux, puisque ces eaux

d'égout peuvent contenir nombre de bactéries et de contaminants.

NFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 14 h à 16 h et de 17 h 30 à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Nouveautés Adultes



La consolation de l'ange



Et que ne durent les moments doux

le chantier

L'anse-à-Lajoie,



temps V.1



Retrouvailles





Le bazard du zèbre à poids



Danger! Filles sur Avant j'étais une princesse

Le sablier, Otage

450 jours



L'improbable voyage



indigènes au Sahara pendant



d'Audrey Mercier



Plantes médicinales

Nouveautés Ados



Le journal d'Emma



Arizona Max



Scarlet V.2 L'artefact brisé



De plus la bibliothèque a sa propre page Facebook. Rechercher Bibliothèque municipale de Saint-Damase.



Chantal Reichel, Responsable de la bibliothèque

Nouveautés Enfants



1,2,3, je boude!

1ere lecture

Le lapin qui

d'entrer V.2

Histoire de peur

Hubert Reeves

nous explique

les océans

Fou du hockey

V.2 Le numéro

porte-bonheur

mystérium, Les

disparitions de

Babouche



Je suis école!



Vive le ski et la



planche à neige



1ere lecture Robin des bois



4 livres d'India



secrète



préjugés

François joue



sorcière



Kid N'Roses

V.10 Cahos



Ex, drague et rock'n'roll

Je découvre et

comprends les

Inuits

Chocobelle la

licorne

L'agence

mystérium,

Mission

Manouime



Capucine V.1 Un



Phoenix





Félix Auger-



Savais-tu? Les pandas





Mini Lolly Pop Les bêtises d'un



pays invisible



Manèges noirs



Ca leur apprendra à sortir la nuit

SOCCER MINEUR, DEK HOCKEY

Les inscriptions ont lieu présentement par courriel à : loisir@ st-damase.qc.ca ou par téléphone au 450 797-3341 poste 4013. Vous avez reçu toutes les informations par la poste. C'est certain que nous ne savons pas encore ce qui va arriver cet été, mais nous devons nous préparer quand même, car nous souhaitons vraiment pouvoir faire du soccer et du dek hockey!

Le soccer est un sport complet et qui n'est pas du tout difficile à apprendre. Tout ce que vous devez faire, c'est d'être capable de frapper sur le ballon et de courir!

Pour le Dek hockey mineur ce sera la 2^e saison cette année. J'aimerais beaucoup pouvoir avoir au moins le même nombre d'équipe et même une ou deux de plus!

EMPLOI D'ÉTÉ

MONITEURS(TRICES) - AIDE-MONITEURS(TRICES)

Pour le poste de moniteur(trice), vous devez avoir 16 ans et plus avant le 30 mai 2021 ou pour le poste d'aide-moniteur (trice) avoir 15 ans et plus avant le 30 mai 2021.

Vous pouvez me faire parvenir votre C.V. au Complexe sportif Desjardins au 105, Ste-Anne ou par courriel à loisir@st-damase. qc.ca au plus tard le 23 avril 2021 minuit.

Pour tout commentaire vous pouvez me téléphoner 450 797-3341 poste 4013 ou m'envoyer un courriel à : loisir@st-damase.qc.ca

Bon mois d'avril en forme et en santé! Joyeuses Pâques!

Yvon Blanchette, Coordonnateur en loisirs



ACTIVITÉS MADA

ST-DAMASE

Voilà le printemps! Que de bouleversements depuis un an! Que sera notre vie après la pandémie? Différente d'avant mars 2020 sûrement. Que de bonheur nous attend avec nos familles et nos amis quand le Québec sera vacciné. Déjà ici à St-Damase, plusieurs de nos grands ont reçu le vaccin. Nous ne devons pas perdre patience, l'espoir est là. Nous mesurons maintenant comment nos relations sont précieuses quand nous en sommes privées. Nous avons hâte de vous revoir en SANTÉ.

Nous sommes surprises de constater le nombre de marcheurs et marcheuses dans notre St-Damase. En janvier dernier, plus de 200 personnes se sont inscrites pour l'une des 29 journées. Et de mai à octobre, nous avons inscrit 1 303 présences soit 300 de plus que l'an précédent; tout un résultat durant cette pandémie. Dans les rues ou dans les rangs, la marche demeure le choix valable. Elle est un excellent moyen de prendre du temps pour soi et de diminuer le stress. Consacrer 30 minutes par jour, la majorité des jours améliore considérablement notre santé. Dave McQuillen, notre kinésiologue, nous informe que 6 000 à 8 000 pas par jour est l'objectif visé avec un rythme rapide; cela permet un effet protecteur contre les maladies chroniques. Bonne nouvelle!

Nous vous souhaitons de Joyeuses Pâques et un magnifique printemps!

Françoise Phaneuf et Gervaise Beauregard, responsables MADA









«Quand on jette des petits rayons de bonheur dans la vie d'autrui, l'éclat finit toujours par rejaillir sur soi»

Il est important de respecter les recommandations de la Santé publique et d'aller se faire vacciner afin de venir à bout de cette pandémie et de recommencer à vivre normalement.

Bonne fête à tous nos membres qui célèbrent leur anniversaire de naissance en avril :

- Germain Chabot Mariette Hébert
- 3 Yves Cheeney
- Yvon Richard Julienne Beauregard Carmen Spooner St-Pierre
- 5 Marie-France **Paradis**
- 6 Aimée-Rose Quellet René Jodoin
- 7 Daniel Jodoin Marielle Beauregard
- Monique Jodoin Christiane Fréchette Bernadette Hébert
- Darsigny 10 Marcelle Gingras
- Monique Lussier 11 Françoise Turcotte Yves Ménard
- 13 Lucie Ruel
- 15 Pierrette Bonin
- 16 Sylvain Beauregard

- Gilles Meunier
- 17 Jean-Pierre Phaneuf Marguerite Beauregard Massé
- Johanne Boisvert **Denis Lachance**
- 19 Normand Robert
- 20 Denise Hamel
- 21 Gisèle Lafleur
- 22 Lyne Carbonneau
- Marguerite G. Beauregard Gisèle Beauregard Rosaire Darsigny Patrice Darsigny
- Jean-Marc Lafleur Francoise Brodeur
- 27 Conrad Jodoin
- Claudette 28 Choquette Nicole Lafleur Guylaine Morissette
- Denise Fréchette 29
- Jean Hébert 30 Yolande Nault.

Lise Brodeur, présidente

Fleur-Aimée hoquette

HÉMA QUÉBEC

Lundi 8 mars, 53 donneurs sont venus faire un don de sang. Nous avons dépassé notre objectif de 3 donneurs. Héma Québec avait tout mis en place pour continuer à faire des dons en vivant une expérience sécuritaire, notamment des contrôles des accès au site de la collecte avec prise de température des bénévoles et des donneurs, des mesures de désinfections supplémentaires et une organisation logistique des collectes afin de respecter les mesures de distanciations.

Héma Québec se joint à moi pour remercier les Chevaliers de Colomb et la Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe pour leur implication à ce projet. Merci infiniment aux donneurs courageux qui se sont présentés, à tous les bénévoles; mesdames Jacqueline Chabot, Angèle Laprade, Agathe Chabot et Lise Brodeur. Un merci spécial à la personne qui, en prenant sa marche, est entrée et a été acceptée par le superviseur pour faire un don, sans rendez-vous. Un merci à Daniel Beauregard « bébé » qui a préparé la salle pour la journée. Merci à tous les endroits qui me permettent d'afficher mes annonces pour que la 40e collecte soit une réussite.

Je prends conscience de la bonté des gens qui m'entourent, car sans leur dévouement et leur acceptation, rien ne serait possible.

P.S. Il y aura peut-être une autre collecte en août sur rendez-vous. Consulter le journal municipal de Saint-Damase en juillet.

Fleur-Aimée Choquette.





FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-DAMASE

140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Tél.: 450 797-3311 - Téléc.: 450 797-3725 - damasiens@cgocable.ca Heures d'ouverture - lundi au ieudi : 9 h à 15 h - vendredi : 9 h à 12 h

RAMEAUX



Il y aura possibilité de vous procurer un rameau tressé. par les agiles mains des dames de l'Aféas, dimanche 28 mars, de 9 h à 12 h, à l'église.

Célébration du Pardon – Dimanche des Rameaux – Pâques

Dans le contexte actuel, au moment d'écrire cet article, nous sommes toujours en zone rouge. Notre curé Daniel, de concert avec notre vicaire Pierre, regardent les possibilités qu'il y ait une activité quelconque lors de la Semaine Sainte.

La décision finale n'est pas encore définie, donc

SURVEILLEZ LE FEUILLET PAROISSIAL.

Le feuillet paroissial est disponible sur le Web **semainierparoissial.com** Cliquez sur « PAROISSES - ÉGLISES » Sélectionnez : Saint-Damase et cliquez sur « Votre semainier paroissial »

PÂQUES: 4 AVRIL 2021



CHRIST EST RESSUSCITÉ

JOYEUSES PÂQUES!

MassoThérapie **Julie Lamoureux**



Installée à la clinique médicale

188, rue Principale, Saint-Damase

514.865.1091





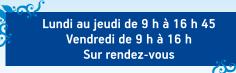
Physiothérapeute **Nathalie Beauregard**

450 797-1111

188, Principale, St-Damase, Québec J0H 1J0

PRIVÉ REÇU ASSURANCE •





192, rue Principale Saint-Damase, QC JOH 1J0

450 797-3385





P.-H. Aubin et É. Godbout

Pharmaciens

195, Principale, St-Damase 450 797-2110 • 1 855 797-2110

Heures d'ouverture : lundi au jeudi : 9 h - 20 h • vendredi : 9 h - 18 h • samedi : 9 h - 16 h

Livraison gratuite



Soins dentaires complets pour toute la famille... Service de denturologie

Jour-soir / Sur rendez-vous Urgences acceptées

www.lindabelangerdentiste.com

450 797-3312 centredentaire.lindabelanger@hotmail.com **Dre Linda Bélanger**, *chirurgienne-dentiste* **Dr Samuel Jacques**, chirurgien-dentiste **Dre Chéryl Therrien**, chirurgienne-dentiste Philippe Lefebvre, denturologiste

5700, boulevard Laurier Ouest, suite 202, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 3V8





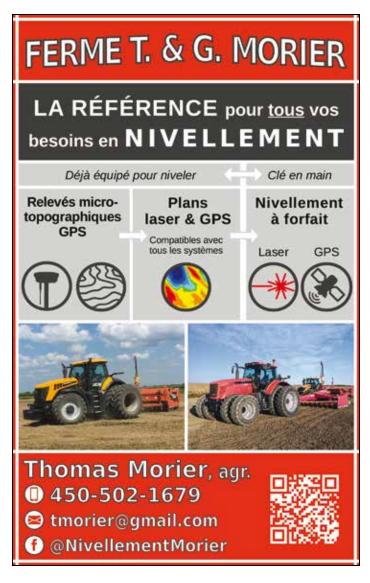






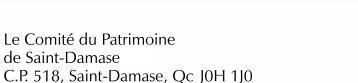














DE MARGUERITE ANTHIAUME À LOUIS~HIPPOLYTE LAFONTAINE

Les gens de Saint-Damase l'ignorent peut-être, mais l'un des hommes politiques canadiens du 19e siècle a un lien avec plusieurs familles de la paroisse. Les familles qui ont un lien de parenté avec les familles Beauregard ou Fontaine parmi leurs ancêtres sont associées à Louis-Hyppolite LaFontaine grâce à une petite Parisienne du nom de Marguerite Anthiaume. Après le décès d'André Jarret de Beauregard, Marguerite Anthiaume épousera Pierre Fontaine dit Bienvenue. Après la naissance de deux filles. Marguerite donnera naissance à un fils baptisé Gabriel en 1699. L'une de ses descendantes Marie-Josephte Fontaine épousera Antoine Ménard dit Lafontaine le 27 octobre 1800. Marie-Josephte Fontaine donnera naissance à Louis-Hippolyte LaFontaine le 4 octobre 1807 à Boucherville.

Louis-Hyppolite LaFontaine étudiera le droit au Collège de Montréal en 1828. Il entreprend une carrière politique lors des élections de l'Assemblée du Bas-Canada où il sera élu facilement en 1830 et en 1834. À l'assemblée, le jeune député fut vite connu pour le solide appui qu'il apportait aux chefs les plus passionnés, Louis Bourdage et surtout Louis-Joseph Papineau. Jusqu'au début de l'insurrection en 1837, il accompagne fidèlement Papineau aux assemblées les plus houleuses et parues à Québec habillé à la mode patriote, en veste d'étoffe du pays. L'approche des hostilités semble cependant avoir produit chez lui un revirement tout à fait inattendu. Certains y voient de l'opportunisme politique, mais il est plus probable que LaFontaine, n'avait plus confiance à ce moment-là ni dans la stratégie ni dans certains objectifs du parti. Bien que fervent disciple de Papineau, il s'oppose à l'appel aux armes de 1837 et se rend à Londres pour plaider une réforme constitutionnelle auprès du gouvernement impérial. Il arriva à Londres à la fin de décembre. De retour en Amérique, le 11 juin 1838, il s'arrêta à Saratoga, New York, pour saluer Papineau (alors en exil) avant de rentrer à Montréal le 23 juin. Lors de la reprise des hostilités en novembre, il fut lui-même emprisonné avec plusieurs autres hommes politiques. Après interrogatoire, il fut cependant relâché le 13 décembre sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui. C'est lui qui fut choisi comme conseiller juridique des prisonniers amnistiés par Lord Durham en juin 1838 et qui servit d'intermédiaire entre le gouvernement et les déportés aux Bermudes. Enfin, c'est lui qui rédigea les documents qui amenèrent les autorités à le libérer, lui et ses amis, à la fin de 1838. Après l'union du Haut et du Bas-Canada en 1841, il défendra l'usage de la langue française et le gouvernement impérial annule une clause de l'acte de l'union qui interdit l'usage officiel du français. En 1848, il sera le premier canadien français à occuper la fonction de premier ministre du Canada-est (Robert Baldwin étant premier ministre du Canada-Ouest). Il réussira à faire adopter une loi d'amnistie indemnisant les rebelles de 1837-1838. Depuis l'union du Haut et du Bas-Canada en 1841, la ville de Montréal était devenue la capitale du Canada. Le 25 avril 1849, le parlement de Montréal a été incendié par des tories, un groupe politique formé d'anglophone en perte de pouvoir. Les tories réagissent très mal à la décision du gouvernement Lord Elgin de sanctionner la loi de l'indemnisation des victimes de la rébellion de 1837-1838. Pour exprimer leur colère, ils organisent une manifestation au Champ-de-Mars, qui attire de 1500 à 3000 personnes, l'agitation se poursuit jusqu'au parlement, auquel on met le feu. C'est ainsi que Montréal perdra son statut de capitale. Louis-Hippolyte LaFontaine se retire de la vie publique en 1851, mais il est nommé juge en chef du Canada-Est en 1853. Il reçoit le titre de baronnet de la reine Victoria, ainsi, il fut anobli et sera dorénavant connu comme Sir Louis-Hippolyte Lafontaine. Louis-Hippolyte Lafontaine s'était marié deux fois avec Adèle Berthelot en 1831 et avec Geneviève (Jane) Morrison en 1861. Avec cette dernière, il sera père de deux garçons qui décéderont malheureusement en bas âge. Louis-Hyppolite Lafontaine décédera le 25 février 1864.

Pendant ce temps à Saint-Damase, Pierre Claude Phaneuf sera nommé juge de paix en 1858, Jean-Baptiste Bourque deviendra le maire de Saint-Damase de 1856 à 1858. L'histoire de Jean-Baptiste Bourque est très triste, lui et son épouse Marguerite Létourneau ne laisseront pas de descendance à Saint-Damase perdant beaucoup d'enfants dès leur naissance ou en bas âge (quelquefois deux pendant la même année). Son fils Nectaire est décédé en 1853 à l'âge de 15 ans. Jean-Baptiste Bourque décédera en 1859. (Léo Traversy, La paroisse de Saint-Damase, 1964)

Claude Beauregard, le fils de Pierre Beauregard et de Céline Palardy

Généalogie du Québec et d'Amérique française : Généalogie de Pierre Fontaine dit Bienvenu et de Marguerite Anthiaume, Généalogie Québec, disponible, https://www.nosorigines.qc.ca/ GenealogieQuebec.aspx?pid=7191&partID=7190 Monet Jacques : La Fontaine (Menard dit La Fontaine, Dictionnaire biographique du Canada, disponible, http://www.biographi.ca/fr/bio/la_fontaine_louis_hippolyte_9F.html Roy Alain : <u>L'incendie qui a fait perdre à Montréal son statut de</u> capitale, Ici-Radio Canada, 16 mai 2017, disponible, https://ici. radio-canada.ca/premiere/emissions/aujourd-hui-l-histoire/ segments/entrevue/24015/incendie-parlement-montreal-1849









LE MASQUE NE DOIT <u>JAMAIS</u> ÊTRE JETÉ PAR TERRE OU DÉPOSÉ AU RECYCLAGE

CELUI-CI DOIT TOUJOURS ÊTRE DÉPOSÉ À LA POUBELLE

LORSQUE CELA EST PERMIS, L'UTILISATION DU MASQUE réutilisable DEMEURE UNE ALTERNATIVE QUI PEUT ÊTRE INTÉRESSANTE!







OFFRE D'EMPLOI

Préposé(e) à l'écocentre

- Tu aimes travailler auprès du public
- Tu aimes travailler à l'extérieur
- Tu es disponible les fins de semaine
- Tu es dynamique, autonome et responsable

JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE!

À L'ÉCOCENTRE DE SAINT-HYACINTHE: 1880, rue Brouillette OU À L'ÉCOCENTRE D'ACTON VALE: 68, rue Noël-Lecomte

RESPONSABILITÉS

- Accueillir, diriger et informer les utilisateurs
- Surveiller les entrées et sorties
- Évaluer le type et le volume des matières apportées
- Faire respecter les normes de sécurité
- Assurer la propreté des lieux en tout temps

CONDITIONS

- Horaire: samedis et dimanches
- Durée: du 17 avril au 28 novembre 2021
- Salaire: 15,46\$/heure

Envoie ton curriculum vitae à Monsieur Réjean Pion, directeur général, à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, par courriel ou par la poste.





2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe (Québec)



Des questions? 450 774-2350



La bande riveraine est à votre service!

La bande riveraine, cette section de végétation naturelle et permanente comprise dans la rive, offre de nombreux services environnementaux et économiques aux propriétaires riverains.

Ce couvert végétal et protecteur fait office de milieu filtrant en jouant le rôle de gardien de la qualité de l'eau. La végétation capte une majorité de nutriments comme le phosphore et l'azote, de même que les contaminants et pesticides. Elle attrape également les sédiments avant que ceux-ci n'atteignent le cours d'eau par ruissellement. La bande riveraine empêche ainsi la croissance et la prolifération des algues et autres plantes aquatiques nuisibles à la santé du milieu hydrique. Une bande riveraine saine, diversifiée et fournie rend service en permettant une meilleure infiltration de l'eau. Le système racinaire de la végétation réduit de manière importante la vitesse d'écoulement de l'eau.



© MRC des Maskoutains, 2019 À la suite d'une série de décrochements de talus dans ce secteur, ce qui a entraîné d'importants travaux, le propriétaire a décidé de laisser cinq mètres de bandes riveraines l'année suivante et un ensemencement fleuri a été réalisé en haut de talus.

La bande riveraine est une barrière contre l'érosion. Elle permet une diminution importante de la perte des sols en augmentant naturellement la stabilité des rives et en prévenant les glissements rotationnels dans le talus du littoral. La végétation offre également un ombrage important qui protège contre le réchauffement de l'eau. Un cours d'eau frais est un milieu de vie foisonnant. Le couvert végétal de la bande riveraine, c'est aussi des habitats aquatiques et terrestres bénéfiques à de nombreuses espèces fauniques et floristiques. Une végétation en rive abondante et en santé contribue enfin à l'amélioration des paysages agricoles.

La bande de protection riveraine offre aussi des services économiques. En milieu agricole, conserver une bande de végétation prévient l'entretien de cours d'eau et permet par le fait même de réaliser des économies aux propriétaires riverains. Considérée comme une zone à faibles rendements, la bande riveraine végétalisée représente un usage plus rentable que celui de la culture. À titre d'exemple, le seul travail de stabilisation des berges est un bénéfice incontestable en zone agricole. Enfin, le respect de la bande riveraine réglementaire est une autre façon d'économiser de l'argent, car le propriétaire riverain n'aura pas d'infraction en vertu des règlements municipaux.

Référence :

CRE Laurentides, 2013. La bande riveraine : le bouclier des lacs. Bleu Laurentides.

Gouvernement du Canada, 2011. L'ABC des rives. Guide sur l'aménagement des rives destiné aux propriétaires riverains. Pêches et Océans Canada. Édition du Québec.

La MRC vous informe

Février 2021

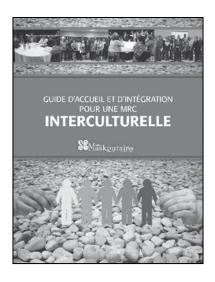


Une vision commune en immigration

La mobilisation du milieu à l'occasion de la mise en œuvre du projet Une MRC en action pour la promotion de l'immigration a permis de dégager une vision commune pour notre territoire, soit : « Être une région accueillante et inclusive, reconnaissant la richesse de la diversité culturelle et édifiant un milieu de vie attractif et engagé pour un développement dynamique ouvert à tous ».

Depuis le début de ce projet amorcé en 2017 avec trois principaux partenaires soit Espace carrière, Forum-2020 et la Maison de la famille des Maskoutains, la MRC a travaillé sur trois axes : intégration et inclusion; implication du milieu politique et culture et échanges interculturels.

L'une des activités a consisté à la mise en place de plusieurs groupes de discussion d'employeurs et d'employés, ce qui a permis de recueillir des informations, de répertorier des bonnes pratiques et de réfléchir aux défis à venir. Tout cela a été colligé dans le Guide d'accueil et d'intégration pour une MRC interculturelle.



Vous pouvez vous procurer un exemplaire du Guide d'accueil et d'intégration pour une MRC interculturelle en vous présentant au 795, avenue du Palais (au transport) ou le consulter en ligne à mrcmaskoutains.qc.ca/immigration. Pour toute autre information concernant ce projet, contactez M^{me} Élyse Simard au 450 774-3160 ou à <u>esimard@mrcmaskoutains.qc.ca</u>.

Un nouveau service à la MRC

La MRC a annoncé récemment la création du Service régional d'accompagnement et d'inspection instauré pour veiller à l'application des dispositions relatives aux bandes riveraines contenues dans son Schéma d'aménagement révisé et dans la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Quinze municipalités bénéficieront de ce nouveau service qui comptera deux employés : un inspecteur des rives et un conseiller à l'aménagement des rives. Leur travail s'effectuera en zone agricole seulement.



Le conseiller sera chargé d'informer et de guider les propriétaires riverains sur les bonnes pratiques associées à l'aménagement des rives et en matière de réglementation.

L'inspecteur sera responsable de l'application des règlements et de la législation concernant la conformité des bandes riveraines pour la protection des rives. Il pourra émettre des constats d'infraction, si nécessaire.

Pour plus d'information à propos de ce service, contacter notre conseiller à l'aménagement des rives, M. Félix Antoine D'Autray Tarte au 450 774-3159.

Pour des informations et conseils sur les bandes riveraines, visiter le site Internet de la MRC.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou MRC des Maskoutains pour tous les détails.







CONSEILS DE PRÉVENTION SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE | Mars 2021

Sécurité à la maison – Avez-vous déneigé votre toiture ?

Bien que la majorité des toits des habitations d'ici soient conçus pour supporter la neige de nos hivers, il faut être particulièrement vigilant lors de bordées exceptionnelles. En effet, lorsque d'importantes quantités de neige mélangées à de la glace s'accumulent, notamment sur les toitures et les abris d'auto, le poids engendré peut causer des dommages regrettables. Une épaisseur de 60 cm (24 po) de neige accumulée ou 60 cm (24 po) de neige fraîche peut peser autant que 27 kg (60 livres) par pied carré de toiture. C'est au-delà du maximum de neige recommandé sur un toit.





Quand déneiger votre toiture ?

Pour éviter les tracas, il est important d'être attentif aux phénomènes suivants :

- Présence de plus de :
- 25 à 30 cm (10 à 12 pouces) de neige fraîche;
- ₱ 7 à 12 cm (3 à 5 pouces) de neige compactée, mouillée;
- 2,5 cm (1 po) équivaut à 30 cm (12 po) de neige fraîche);
- Apparition de fissures dans les murs;
- Frottement des portes ou portes qui ne ferment plus à l'intérieur;
- Craquements inhabituels;
- Déformation d'un plafond.

Il est recommandé de prendre l'habitude de déneiger son toit au fur à mesure afin d'éviter l'accumulation. Dès les premières neiges, vous pouvez commencer à mettre à l'agenda d'aller faire un tour à l'extérieur pour donner un peu d'amour à votre maison!

▶ Comment déneiger votre toiture ?

Travailler à partir du sol à l'aide d'un râteau de toit muni d'un manche télescopique; Travailler à partir du toit en vous munissant de protections antichute appropriées : un harnais et un point d'ancrage:

Et si vous n'êtes pas à l'aise de le faire vous-même ou avez des doutes, pas de soucis! Vous pouvez toujours confier cette tâche à des professionnels.



Quoi déneiger en plus du toit ?

Pour prévenir les infiltrations d'eau, surveillez les amoncellements de neige près des fondations, des fenêtres, des margelles et des descentes à proximité du sol. Ces endroits devraient être libérés régulièrement des accumulations. Aussi, les galeries, escaliers, allées, trottoirs et sorties d'urgence, entre autres, devraient être déneigés et déglacés afin d'éviter les chutes de piétons et de permettre les évacuations d'urgence.

Enfin, si vous avez un abri d'auto, n'oubliez pas de déneiger le toit de la structure, de l'extérieur, à l'aide d'un râteau à neige.





Pour plus d'informations, nous vous invitons à nous contacter à : incendie@mrcmaskoutains.gc.ca

téléphone: 450 774-3134

805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6 mrcmaskoutains.qc.ca.





LES COURS PRÉALABLES AU CÉGEP

Le 1er mars constitue la date butoir pour le premier tour des demandes d'admission au cégep. Les demandes d'admission à la formation professionnelle (DEP) doivent être effectuées sensiblement la même date, sauf pour les programmes en entrée continue, par exemple en secrétariat. Certains centres de formation professionnelle peuvent accepter les candidatures jusqu'à ce qu'un cours soit complet s'il n'y a pas eu assez de demandes à la date limite.

Préalables scolaires

Certains programmes collégiaux exigent des préalables scolaires qui ne sont pas obligatoires pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). Prenons l'exemple de la technique en inhalothérapie, qui exige les sciences physiques enrichies de 4e secondaire ainsi que la chimie de 5e secondaire : il nous arrive de rencontrer des adultes déçus de constater qu'ils n'ont pas les préalables exigés pour la formation collégiale qui les intéresse. Cette réalité peut devenir un obstacle pour eux, car ils voient le processus de retour aux études beaucoup plus long et laborieux. D'un autre point de vue, cette situation peut devenir une opportunité de remettre son cerveau en « mode apprentissage » lorsque l'adulte a quitté les bancs d'école depuis quelques années.

Formation générale aux adultes à distance

Différentes voies peuvent être choisies afin d'obtenir les préalables requis. Selon la situation particulière de l'individu, il est possible que la formation à distance représente l'avenue privilégiée pour obtenir les cours manquants. Avec le Centre de Formation des Maskoutains, tous les cours à options qui sont des préalables collégiaux sont offerts avec la formation à distance, et les examens peuvent se dérouler à Saint-Hyacinthe et à Acton Vale. Cette option peut faciliter notamment la conciliation travail-famille-études.

Programme Tremplin DEC

Dans d'autres cas, il nous arrive de proposer à nos clients d'intégrer le Tremplin DEC au cégep de leur choix. Ce programme permet de compléter les cours de mise à niveau obligatoires pour répondre aux conditions particulières du programme choisi. Il permet également d'avancer dans les cours de base au cégep et d'explorer plus concrètement les domaines d'intérêt pour chacun.

Afin de vous accompagner dans un processus de retour aux études ou de vous renseigner à propos d'un programme scolaire particulier, une conseillère en information scolaire et professionnelle est disponible gratuitement et peut vous rencontrer directement dans votre municipalité. Vous n'avez qu'à communiquer avec Audrey Gatineau par courriel, par téléphone ou sur Facebook (Audrey Gatineau Pro). Vous pourrez ensuite déterminer avec elle le moment qui vous convient le mieux pour une rencontre en virtuel ou en présence.

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle 450 773-8401, poste 6731 audrey.gatineau@cssh.qc.ca







Depuis 1983, Meubles Saint-Damase matérialise la vision des hôteliers les plus avant-gardistes et éclectiques de la planète.

Nous fournissons sans faille des meubles et produits somptueux, impeccables, et tout aussi raffinés que notre clientèle et leurs hôtes.

POSTES OUVERTS

- Ébéniste
- Journaliers de production
- Peintre
- Technicien à l'ingénierie
- Rembourreur

CONDITIONS ET AVANTAGES

- Salaire concurrentiel
- Emploi stable, permanent et à temps plein
- Temps supplémentaire offert sur une base régulière (payé à 150 %)
- Formation offerte en entreprise
- Régime de retraite avec contribution de l'employeur
- Bottes de sécurité payées et vêtements de travail fournis
- Assurances collectives (frais médicaux, médicaments et soins oculaires)



FAIT SUR MESURE







SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Du 20 au 24 avril a lieu la 47e édition de la Semaine de l'action bénévole.

Bénévoler, c'est chic! L'action bénévole existe depuis la nuit des temps. Indémodable, indétrônable, l'action bénévole est intemporelle.

Mais qu'est-ce qui pousse ces gens à sacrifier une partie de leurs temps libres pour faire du bénévolat dans leur communauté? Parce que les gestes altruistes ont un impact positif sur notre collectivité, et que tendre la main à son prochain, ça fait du bien!

Si faire du bénévolat est bon pour le moral, les avantages ne s'arrêtent pas là. Plusieurs études ont fait la preuve concrète que le bénévolat permet de retirer de nombreux bénéfices sur le plan personnel, professionnel, communautaire et social.

Une meilleure santé physique et mentale : en diminuant le niveau de stress, améliorant l'humeur et en se sentant plus satisfait de la vie en général.

Renforcer son estime de soi : contribuer au bien-être d'autrui procure un sentiment d'accomplissement et de fierté favorisant l'estime de soi.

Acquérir de nouvelles compétences : accompagnement social, communication, enseignement, gestion administrative, collectes de fonds, activités de marketing, planification d'événements, etc.

Contribuer au mieux-être de sa communauté : chacun de nous peut contribuer au mieux-être de la collectivité en y mettant du sien.



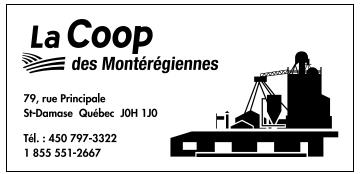
Créateur d'amitié

Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains met en relation de jumelage une personne bénévole et une personne vivant avec une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme afin de briser l'isolement et mener vers l'intégration et la participation sociales. Pour vous impliquer et, vous aussi, devenir créateur d'amitié, contactez le 450-774-8758 ou rendez-vous au parrainagecivique.org









Étude de Me Christine Richer notaires

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION. CESSIONNAIRE DES GREFFES DE ME PIERRE-PAUL CHAGNON, ME BERNARD CHAGNON, ME BENOIT RIVET. ME NATHALIE CARRIER ET ME CATHERINE PARADIS

Me Christine Richer Me Audrey Vadnais

Pour que tout se passe bien, faites confiance à l'expertise juridique de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Procédures non-contentieuses
- Et bien plus!

MONT-SAINT-HILAIRE 385, boul. Sir Wilfrid-Laurier

> **RICHELIEU** 1040, 1 ière Rue

450.797.9939 WWW.NOTAIRERICHER.COM







Usine St-Damase

501, Haut de la Rivière (Québec) J0H 1J0

Bur.: 450 797-3316 Téléc.: 450 797-3621

Guillaume Leblanc Sébastien Beauregard **Anabel Meunier**

Cell.: 450 278-7977 Cell.: 450 501-0185 Cell.: 450 278-6066



RÉSIDENCES FUNÉRAIRES Jodoin & Lalime

La Maison Jodoin, une entreprise professionnelle de chez vous!

www.maisonjodoin.ca

Marieville 450 460.2430

Saint-Damase 450 797.3889 Sainte-Madeleine 450 795.3395



780, rang du Bas-Corbin

(À seulement 15 minutes de l'hôpital)

Disponible

ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.

Invitant & relaxant Jardin floral avec fontaine





NOUVEAUTÉS AU MANOIR

- Terrasse chauffée
- Agriculture urbaine
- Poulailler de ville
- Immeuble maintenant giclé
- Programme d'activité & cuisine d'été pour les familles
- Immeuble SÉCURISÉ et CLIMATISÉ



NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ

Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com



Saint-Damase

450 797-3648